

<https://ricochets.cc/Crest-ou-on-en-est-au-niveau-du-plomb.html>



Crest : où on en est au niveau du plomb ?

- Les Articles -



Publication date: jeudi 4 janvier 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

L'autre jour, j'ai ressorti de mes fichiers [un texte de colère](#) sur la position de notre maire à propos du plomb. Et je me suis dit : « Tiens ! si on relançait le collectif du plomb ? » parce que nous on a un truc à Crest... on a du plomb dans l'eau !!

Quand on entend parler du glyphosate, des perturbateurs endocriniens, on se dit qu'**on est bien chanceux, à Crest... On a juste du plomb...**

des branchements publics d'eau potable sont en plomb à Crest

Après avoir créé un collectif « Du plomb dans l'eau » en octobre 2015, parce qu'un enfant avait été contaminé au plomb à force de boire de l'eau du robinet, nous nous sommes informés. Plus les enfants sont jeunes plus la toxicité devient pérenne. Le plomb est désormais classé produit toxique pour la reproduction, notamment avec des conséquences possibles sur les grossesses et la fertilité des hommes. Il fait donc partie des produits classés CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction).



Dans la mesure où des branchements publics d'eau potable sont en plomb à Crest, on peut craindre que des consommateurs absorbent du plomb par voie digestive.

Nous avons créé [une page Facebook](#) et [un site web](#) pour répertorier ces branchements, et la teneur en plomb de l'eau arrivant de ceux-ci.

La plupart des villes ont changé leurs branchements en plomb avec des subventions européennes entre 1998 et 2013. Maintenant ces tuyaux toxiques sont interdits. (Je ne vous parle pas des détails du 1er et du 2e jet) Donc la ville de CREST est hors la loi !

Nous avons mené une campagne pour que les gens fassent analyser leur eau par la mairie (service gratuit, analyse faite par un organisme indépendant). Au conseil municipal du 23 février 2016, où le prix de l'eau était à l'ordre du jour, le collectif « Du plomb dans l'eau » était bien représenté. Le 3 mars nous avons organisé une réunion publique sur le plomb et ses dangers.

Nous avons demandé à la mairie la carte des branchements en plomb. Sa réponse a été négative, sous prétexte de plan Vigipirate !

Le collectif a alors saisi la CADA le 1er mars 2017. Le 16 mai, la CADA nous a envoyé un avis positif. La mairie n'a pas voulu fournir cette carte. Une personne du collectif a donc saisi le tribunal administratif.

Pour le moment le collectif est en attente de la décision du tribunal.

La mairie sur son site, se vante d'avoir changé 120 branchements en 2017, alors qu'elle avait promis d'en faire 150 par an. **Il en reste donc plus de 750...** et la compétence de l'eau passe à la Communauté de communes en 2020. Les habitants des villages voisins vont être heureux de payer pour une négligence calculée de notre ville !!

Franchement... quand faisons-nous une prochaine réunion ??

Camomille